

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Approche communicationnelle (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	<b>- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 2</b>

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Catherine VANGEEL	30	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2</b>	30h	<b>Catherine VANGEEL</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2</b> : 10h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Contenus de l'unité d'enseignement "Approche communicationnelle Partie 1"

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession</li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• faire preuve d'une certaine maîtrise du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication;</li> <li>• formuler un texte en respectant les normes orthographiques, grammaticales et textuelles;</li> <li>• formuler un texte oral cohérent, adapter son langage verbal et non verbal en fonction de la situation de communication;</li> <li>• oraliser un texte en mettant de l'intonation, en modulant la voix et le volume sonore;</li> <li>• faire preuve de réflexion et d'esprit d'analyse sur ses propres productions écrites et sur celles des élèves.</li> </ul>

<b>Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2</b>
Maitrise écrite de la langue :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• révision des règles orthographiques et grammaticales de base, de la conjugaison, du vocabulaire, des stratégies développées en acte d'écriture; mise en pratique des connaissances théoriques de la grammaire;</li> </ul>

- lecture et écriture de textes.

Maitrise orale de la langue :

- mise en pratique des compétences communicationnelles par le biais de productions orales touchant principalement la lecture d'ouvrages de jeunesse; activités visant l'organisation et la cohérence d'un texte oral.

### Méthodes d'enseignement

**Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche inductive, approche déductive

### Supports

**Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

- Un dictionnaire récent (ultérieur à 2000)
- Une grammaire récente. Si vous n'avez pas de grammaire, préférez l'achat de CHERDON Ch., Guide de grammaire française, De Boeck.
- Un livre de conjugaison (Bescherelle, ultérieur à 2000)
- Un correcteur orthographique
- Site conseillé: [www.ccdmd.qc.ca/fr/](http://www.ccdmd.qc.ca/fr/)

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :</b>	
Examen oral 20%	
Examen écrit 80%	

Année académique : **2019 - 2020**